

Pour une formation professionnelle individuelle

Les formations pratiques INSOS aident de nombreux jeunes avec des capacités d'apprentissage ou de rendement plus faibles à intégrer le marché primaire du travail. Ces formations ne sont cependant pas encore assez connues, ni reconnues. C'est pourquoi INSOS place la formation professionnelle au cœur de sa stratégie. Annina Studer, responsable INSOS, nous explique les enjeux.

Les attestations de formation professionnelle (AFP) existent depuis 2004. Contrairement aux anciens «apprentis-sages AI» de deux ans qu'elles ont remplacées, les AFP exigent des qualifications précises. Ce changement a provoqué une exclusion par le bas. Le nombre de jeunes sans formation professionnelle initiale a en effet augmenté. Les effets de ce changement se sont faits sentir dès 2004 dans les centres de formation INSOS, l'association nationale des institutions pour personnes avec handicap. INSOS a alors instauré dès 2007, les formations FPra: des formations professionnelles à bas seuil pour les jeunes adultes qui, du fait de capacités d'apprentissage ou de rendement plus faibles, sont exclus du système fédéral. Ces formations visent aussi leur intégration sur le marché du travail.

Améliorer l'accès au marché du travail

Les FPra comptent aujourd'hui plus de 50 orientations professionnelles et près de 160 entreprises formatrices. L'offre est constamment développée et adaptée aux exigences de la politique sociale et de l'économie. Cette évolution suit au plus près les plans d'étude des AFP. Ceci afin d'augmenter les chances des jeunes concernés d'entamer une AFP ou d'intégrer le marché du travail. Les forces et faiblesses de chacun sont cependant prises en compte lors de la



Annina Studer est spécialiste des questions de formation et d'intégration professionnelle pour INSOS.

formation. Le défi des responsables de formation et d'ajuster les exigences spécifiques à la branche d'un métier avec les ressources individuelles des apprenants.

En moyenne 30% des apprentis FPra accèdent au marché primaire du travail une fois leur formation finie, tandis que

Parole à INSOS

10% d'entre eux entament une formation AFP. Du fait de la relative sévérité du handicap des jeunes concernés, qui doivent déjà après deux ans de formation faire leurs preuves sur le marché du travail, on peut parler d'un succès. Il reste qu'on ne sait pas comment cette intégration professionnelle évolue à long terme. Pour assurer sur la durée, les FPra ne sont cependant pas seules décisives. D'autres facteurs jouent un rôle, comme le montre l'étude sur le parcours professionnel de jeunes ayant effectué un apprentissage AI ou une FPra.*

* Source: Parpan-Blaser et al., 2014: «Etwas machen. Geld verdienen. Leute sehen.»

Informations sur les FPra et les offres d'apprentissages FPra: www.insos.ch/formation-pratique

Selon les statistiques INSOS, beaucoup moins de jeunes ont commencé une formation en 2011/2012 que l'année précédente. A cela s'ajoute le fait qu'un tiers des apprenants de 2012 n'a pas pu suivre une seconde année de formation. Cette baisse nette comme les différents retours provenant des centres de formation montrent clairement que ce sont les effets de la circulaire-AI 299 de mai 2011 et des pratiques restrictives en découlant. La circulaire-AI 299 stipule qu'une seconde année de formation est uniquement possible si elle permet de compter sur une réduction de la rente par le biais d'un revenu ou au moins une capacité de travailler sur le marché primaire du travail.

Reconnaissance du monde professionnel

La dernière enquête, menée en 2013, montre un résultat similaire. D'un côté, un nombre plus grand de jeunes ont entamé une formation FPra et seuls 23% ont dû interrompre leur formation. De l'autre, la pression exercée par l'AI se fait sentir aujourd'hui comme hier. Malgré les nombreuses discussions, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ne veut pas revenir sur la circulaire. Pour les jeunes avec des capacités d'apprentissage ou de rendement plus faibles, le risque est grand de se retrouver exclus de toute formation. C'est pourquoi INSOS a fait de la formation professionnelle son thème central dans ses négociations actuelles avec l'OFAS. Un succès est cependant réel: les FPra sont toujours plus reconnues par les administrateurs d'associations professionnelles et par les offices de formation professionnelle. Si tout se déroule comme prévu, les branches de la menuiserie, de la logistique et du secteur commercial délivreront bientôt les premières attestations de compétence individuelles à des diplômés FPra. ●